



snalc

de l'école au supérieur

► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - snalc.fr - @SNALC_national

RÉMUNÉRATIONS, CONDITIONS DE TRAVAIL LE SNALC APPELLE À LA GRÈVE LE 27 JANVIER

Après un vote unanime de son bureau national, le **SNALC** a pris la décision de rejoindre le mouvement de grève du jeudi 27 janvier.

Si notre organisation défend les intérêts des personnels de l'Éducation nationale et du Supérieur, elle fait aujourd'hui l'analyse que les revendications salariales qu'elle porte depuis longtemps peuvent et doivent s'exprimer sur cette journée du 27.

Le **SNALC** rappelle qu'il défend une revalorisation importante de la part fixe de la rémunération, et ce sans contreparties. Cette revalorisation est en réalité un rattrapage qui nous est dû. Le **SNALC** considère qu'elle est un élément incontournable de l'amélioration des conditions de travail des personnels. Au-delà des difficultés supplémentaires causées par la situation sanitaire actuelle, qui épuisent les personnels, c'est de manière structurelle que les collègues doivent être respectés.

Paris, le 20 janvier 2022

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, president-national@snalc.fr

SNALC. De l'école au supérieur